

# DROIT RURAL

L'abonnement,  
c'est intéressant !  
[www.ixad.fr](http://www.ixad.fr)



FILIÈRE

1

Formations  
à la carte

THÉMATIQUES	DATES ET HORAIRES	LIEUX	INTERVENANTS
Le salaire différé en matière de succession	<b>Mercredi 8 février 2012</b> <b>17h-19h</b> (2 heures)	<b>LAON :</b> Salle du Tribunal d'Instance, 9 place Parvis	Maître Antoine DUFLOT, Avocat au Barreau de Laon, spécialiste en Droit des mesures d'exécution et Droit rural
Actualité générale	<b>Lundi 4 juin 2012</b> <b>17h-19h</b> (2 heures)	<b>SAINT QUENTIN :</b> Locaux de l'Ordre, place du Palais de Justice	Monsieur le Bâtonnier Jean-Marc PRUDHOMME, Ancien Bâtonnier du Barreau de Saint Quentin

PRIX :

> 2 heures

de formation

- sans support :

**60 €**

- avec support :

**85 €**

**ATTENTION :**  
LES SUPPORTS  
SONT ENVOYÉS  
POST  
FORMATION

> 3 heures

de formation

- sans support :

**90 €**

- avec support :

**115 €**

> Support seul :

**50 €**

FILIERE  
2

Journées  
thématiques



PRIX : 180 €  
la journée

## Les règlements successoraux en Agriculture face aux particularités du Droit rural : salaire différé, attributions préférentielles...

PARTICIPANTS : 60 PERSONNES

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Consolider pour les Avocats spécialistes et prendre connaissance pour les Avocats non spécialistes des éléments particuliers du Droit rural dans les dossiers successoraux.

### CONTENU DE LA FORMATION

Le salaire différé ;  
Les attributions préférentielles ;  
La transmission du bail rural ;  
Le contrôle des structures.

### PÉDAGOGIE

Alternance de théorie et de pratiques à travers des dossiers suivis par les intervenants.

**AMIENS >** Lundi 16 avril 2012  
**LILLE >** Lundi 11 juin 2012  
**ROUEN >** Lundi 15 octobre 2012

### INTERVENANTS

Lionel MANTEAU,  
Avocat au Barreau de Compiègne,  
spécialiste en Droit des sociétés et Droit rural  
Sabine THOMA-BRUNIERE,  
Avocat au Barreau de Compiègne

### HORAIRES

**9h30-12h30/14h-17h** (6 heures)  
(Déjeuner libre)

FILIERE  
3

Les incontournables



## Veille législative et jurisprudentielle en matière de Droit rural - La cotitularité du bail rural face à divers évènements

ATTENTION :  
CE PRIX  
N'INCLUT PAS  
L'HÉBERGEMENT

PRIX : 335 €  
la journée et demie

Demande de dossier  
de financement à télécharger  
sur : [www.fifpl.com](http://www.fifpl.com) ou  
[www.opcapi.com](http://www.opcapi.com)  
N° de déclaration d'existence  
d'IXAD : 31 59 040 23 59



**SAINT-VALÉRY-SUR-SOMME >** 1,5 JOUR  
Jeudi 24 et  
Vendredi 25 mai 2012

### COORDINATEUR

Maître Lionel MANTEAU,  
Avocat au Barreau de Compiègne,  
spécialiste en Droit des sociétés et Droit rural

### HORAIRES

**14h-17h30**  
**9h-12h30/14h-17h30** (10 heures 30)  
(Déjeuner sur place offert)